



SAISON 2014/2015 ANNONCEMENT CHALLENGE du Centre 2015 Orléans - Loiret

...oooOooo...

1.	Règles générales.....	2
2.	Distances :	2
3.	Catégories :	2
4.	Règles de course.....	2
5.	Glace et Pistes	3
6.	Inscriptions	3
7.	. Réunion des coachs et team leaders.....	3
8.	Assurance des patineurs	3
9.	Service médical.....	3
10.	Equipement des patineurs	3
11.	Hébergement des patineurs.....	4
12.	Organisation	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue du Centre des sports de glace, le Club USO patinage de vitesse organise le Challenge du centre de Short Track qui se déroulera à la patinoire du Baron, 1 rue A. AVISSE 45000 Orléans dans le Loiret, le 10 janvier 2015.



1. Règles générales

Le challenge se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG ou d'une licence Kid et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

Peuvent être admis les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU.

2. Distances :

Les catégories individuelles Hommes ou Dames et les distances sont données ci-dessous à titre prévisionnel.

Catégories	Distances
Seniors - Juniors A - Juniors B – juniors C	500m-500m-1000m
Juniors D– Novices	500m-500m-777m
Juniors E Catégorie 1 mixte H-D	500m-333m-500m
Juniors E Catégorie 2 mixte H-D	333m-333m-500m
Juniors E Catégorie 3 mixte H-D	333m-222m-333m

Suivant le nombre de participants et des contraintes de timing, l'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des modifications sur les catégories ou les distances. Les participants seront prévenus des catégories et des distances définitives avant la compétition en fonction du nombre et des différents niveaux des inscrits dans chaque catégorie.

3. Catégories :

- Sont considérés comme **Novices**, les patineurs **Juniors E** ou **Junior D** ayant réalisé leurs **temps de sélection aux championnats de France par catégories**. Soit un temps sur 500 mètres inférieur à 1.02.000 pour les filles et 0.57.000 pour les garçons.
- Sont considérés **Catégorie 1**, les **patineurs ou patineuses Junior E** ayant réalisé le temps de sélection de la catégorie 1 du Critérium national des Jeunes soit **moins de 0.48.000 au 333 mètres** et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- Sont considérés **Catégorie 2**, les **patineurs ou patineuses Junior E** ayant réalisé le temps de sélection de la catégorie 2 du Critérium national des Jeunes soit **moins de 0.57.000 au 333 mètres** et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- Sont considérés comme **Catégorie 3** tous les **autres patineurs ou patineuses Junior E**.
- Pour les catégories Juniors D à Seniors, tous les patineurs sont acceptés sans condition de temps.

4. Règles de course

Les deux premières distances se dérouleront sur deux tours (séries, finales) avec un classement au temps pour constituer les finales. Selon le timing, la 3^{ème} distance pourra être courue sur une seule course (toutes finales)

Le tirage au sort des séries de la première distance sera déterminé en prenant en compte le classement général du TOP France de la distance considérée. Le vainqueur par catégorie est celui qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance).

Le programme est le suivant :

12H00 : Ouverture de la patinoire aux compétiteurs

12H30 : Echauffement:

12H45 : Réunion des coachs et team leader

13H00 : Début des courses

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction. Dans tous les cas, l'esprit sportif devra d'être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

Tous les patineurs seront récompensés.

5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56x26m sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection.

6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition ou kid pour la saison en cours répertoriés dans le TOP-France. Peuvent être admis les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir

Préinscriptions au plus tard le samedi 28 décembre 2014

et confirmation au plus tard le Lundi 5 janvier 2015

par mail à pierre.desgardin@gmail.com et patrice.cnpv@gmail.com et sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 € par patineur**, à régler par Chèque à l'ordre de l'USO patinage de vitesse.

7. Réunion des coachs et team leaders

La réunion officielle de la compétition des coach et team-leaders se tiendra **le samedi 10 octobre à 12H45** sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition **Antony Larere** et du Compétiteur Steward **Patrice Bell**. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

8. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

9. Service médical

Présence d'un service médical de secours.

10. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

11. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme d'Orléans.

12. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant. Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à :

Pierre DESGARDIN, pierre.desgardin@gmail.com ou 06 14 93 05 39.

Fait le 07/12/2014